

LA FRANCE PEUT ACCUEILLIR TOUTE L'HOSPITALITÉ DU MONDE

En ce moment même, de Nice à Calais, de Paris à Bayonne, de Marseille à Cherbourg, se transmettent des gestes d'hospitalité qu'aucune procédure judiciaire ne saurait contenir. Aujourd'hui en France, d'innombrables citoyennes et citoyens inventent un quotidien habitable aux exilés du monde entier, ringardisant déjà et enrayant bientôt tous les plans de tri, contrôle, expulsion, destruction, placement, déplacement. Une loi L 622-1 dispose encore que « toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30 000 euros. ». Des égarés la tiennent pour lisible, s'éreintant à menacer, et pourquoi pas embastiller, un paysan pour des actes dont l'histoire retiendra qu'ils étaient justes. Leurs vétustes appareils policiers juguleraient ainsi des déferlements de migrants. Tout ce vieux monde pliera sous un débordement d'hospitalité, puisque c'est d'humanité dont il s'agit, permettant à la France de prétendre au 21^e siècle enfin.

Tout autour de nous, des confins jusqu'aux centres des 36 000 communes de France, s'affirme à bas bruit un territoire d'avant-garde. Cette étendue, constituée d'actes d'hospitalité démultipliés, se déploie telle une œuvre commune, telle une 36001^e commune. Nous en déclarons l'existence, et l'authentifions par la procédure d'un inventaire fleuve, d'un texte sans fin à l'écriture duquel nous invitons tous les témoins de son expansion. C'est un chapitre de notre République contemporaine, l'inscription de l'hospitalité au registre de ce que nous avons en commun. C'est un inarrêtable tracé sur la carte du pays, l'indice de nos constructions les plus nécessaires. C'est un mouvement d'écriture se propageant de proche en proche, réveillant de nouveaux récits par contamination, éveillant de nouveaux actes par appel d'air. C'est une attestation sur l'honneur d'être français, fraternel par conséquent, adressée à tout juge qui serait aujourd'hui encore tenté de punir la fraternité. Afin que celui-ci entende que c'est une Commune entière qu'il lui faudrait enfermer, un territoire tentaculaire qu'il lui faudrait réprimer.

Ce texte, que nous intitulons « Tout autour. Une œuvre commune », s'ouvre par de premiers témoignages que nous ont transmis des Calaisiennes et Calaisiens. Nous faisons appel à tous les témoins directs ou indirects de ce qui aujourd'hui s'invente en France : qu'ils ajoutent à l'édifice une ligne ou mille, qu'ils enrichissent ce faisant cette autre archive municipale, qu'ils augmentent ainsi notre mémoire vive. Nous la constituerons trésor public en la versant dans la collection des Turbulences (Fond Régional d'Art Contemporain d'Orléans) le 12 octobre 2017, jour de l'inauguration de la biennale d'architecture « Marcher dans le rêve d'un autre ». Inaliénable, imprescriptible, ineffaçable donc, ce texte pourra déferler alors, retentir sur place publique, s'entendre jusqu'au procès de Cédric Herrou et de tant d'autres citoyennes et citoyens aujourd'hui poursuivis pour des actes dont nous sommes, par définition et conviction, co-auteurs.

Été 2017

PEROU / www.perou-paris.org

Tout autour. Une œuvre commune

Lydie H., 53 ans, sans emploi demeurant à Calais, se rend dans la « Jungle » le 21 février 2017 à 10h35 avec une douzaine de sacs tissés et autant de petites étiquettes blanches d'écolier. Elle retrouve un groupe de personnes habitant ici, ainsi que quelques nouveaux venus qu'elle ne connaît pas encore. Chacun l'attend un ballot de linge sale à la main, et le lui confie. Elle inscrit noms et prénoms sur les étiquettes qu'elle applique sur chacun des sacs correspondants. Rentrée chez elle à 11h50, elle déballe le contenu d'un premier sac. Elle sépare la couleur du blanc. Elle place les deux petits paquets d'affaires dans les deux lave-linges en sa possession. Elle lance ainsi plusieurs cycles courts de lavage, vidant, lessive après lessive, les sacs de leurs contenus. Dans son garage, dans son salon ainsi que dans l'ancienne chambre de ses enfants, elle étend le linge. Elle repasse ensuite chacune des affaires, puis les range, pliées, dans chacun des sacs étiquetés. Le lendemain, 22 février 2017, à 17h30, Lydie H. rapporte leurs affaires à leurs propriétaires.

Marie D. et Philippe D., respectivement âgés de 68 et 70 ans, retraités demeurant à Calais, accueillent à leur domicile Ali K., irakien sans papier de 21 ans. Nous sommes le 7 janvier 2017.

Mehdi D., 40 ans, salarié dans le secteur associatif demeurant à Calais, se rend dans la « Jungle » le 1er mars 2017 au petit matin afin d'y retrouver Jerusalem G., jeune femme érythréenne vivant dans un baraquement de la dite « zone sud » du bidonville avec son frère Filmon G.. Les forces de l'ordre présentes en nombre sur le terrain procèdent à son évacuation. Ce n'est qu'en toute fin de matinée que Mehdi D. retrouve Filmon G. seul, assis par terre, chemin des dunes. Le jeune homme est sans nouvelle de sa soeur. Mehdi D. prend sa voiture à 12h15 et, avec Filmon G., traverse la ville de Calais, ses routes et ses lièges, en quête de Jerusalem G., en vain.

Mathieu M., 40 ans, enseignant demeurant à Calais, ouvre la porte de son domicile le 26 janvier 2017 à Mustafa O. et Awad A., soudanais sans papier respectivement âgés de 28 et 29 ans. Il leur fait visiter une pièce disposant de deux lits située au rez-de-chaussée de son pavillon. Il s'agit de la chambre de ses enfants vivant une semaine sur deux chez leur mère. Il leur propose de l'occuper les semaines pendant lesquelles elle reste libre.

Monique D., 59 ans, employée territoriale demeurant à Calais, se trouve dans sa cuisine le 12 janvier 2017 à 7h45. Elle y prépare un petit déjeuner à l'attention de son mari ainsi que de Imad K., Fadwa S., et leur fille Sabah K., syriens sans papier respectivement âgés de 32, 31, et 10 ans.

Nadine R., 62 ans, retraitée demeurant à Calais, reçoit un coup de fil de Mahdi M., afghan de 16 ans, le 14 février 2017 vers 22h. Le jeune homme, le souffle coupé, peine à finir ses phrases. Il lui explique qu'il a les yeux gonflés par du gaz lacrymogène, les tibias et les cuisses tuméfiés par des coups de matraques. Nadine R. prend sa voiture et le retrouve sur la route de Gravelines. Elle le ramène chez elle, lui panse ses plaies, lui offre le couvert et le logis.

Clotilde M., 50 ans, commerçante demeurant à Calais, organise la distribution de repas dans la « Jungle » avec le Secours Catholique. Il y a 4 ans, Clotilde M. s'est faite agresser par deux jeunes hommes migrants alors qu'elle fermait le rideau de son commerce. Elle est alors tombée malade, et ne parvint plus à sortir de chez elle 2 mois durant. Encouragée par son médecin, Clotilde M. a répondu à un appel à bénévolat lancé début 2015 par le Secours Catholique. Depuis, elle se rend quasi-quotidiennement dans la « Jungle » pour prendre soin des personnes qui cherchent ici refuge.

Laurent M., 46 ans, ouvrier demeurant à Calais, véhicule Muhammad K., mathématicien afghan sans papier de 44 ans, jusqu'aux abords du Tunnel sous la Manche où ce dernier espère trouver un moyen de passer jusqu'en Grande Bretagne. Il est 23h45, nous sommes le 12 mars 2017. Laurent M. sait que, s'il le faut, il répètera ce geste le lendemain.

Dominique M., 69 ans, retraité demeurant à Calais, discute le 12 février 2017 par Skype avec Shada K., irakienne de 38 ans réfugiée en Grande Bretagne depuis 2010. Il lui donne des nou-

Le texte à venir sera composé des déclarations que témoins directs ou indirects voudront bien nous faire parvenir par voie électronique à **contact@perou-paris.org**, ou par voie postale à **PEROU, 20 passage Saint-Sébastien, 75011 Paris.**